Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 15 Rabiaa I 1444
11 Octobre 2022

N° 120

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1736**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1740**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1744**
Homologation de résolutions **1745**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1745**
Avis aux créanciers..... **1751**
Convocations
Sociétés anonymes **1751**
Divers
Avis au public..... **1752**
Rectificatifs **1752**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Transfert du siège social et liquidation

Société «CTP MAGHREB»

Société anonyme

Au capital 400.000 DT

Siège social : 15, Avenue Habib Bourguiba - Immeuble Razwan Appt.N°3 - 3ème Etage - 2033 Mégrine - Ben Arous

Matricule fiscal : 979071 C/AM/000

N°d'Affiliation CNSS : 341398-55

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2016 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés le 18/4/2016 sous le n°16702855 quittance n°M03959 dont un exemplaire a été déposé au Centre National des Entreprises le 22/9/2022 sous le n°202284138, il a été décidé :

- Le Transfert de siège social à la Rue Lac Argentino - Résidence les cascades - Appartement n°8 Les Berges du Lac Tunis.

- La dissolution anticipée de la société et la nomination de Mr Samir Affes en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs. Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais de 20 jours entre les mains de Mr Samir Affes domicilié à la Rue Lac Turkana - Immeuble Nour El Bouhaira les Berges du Lac - Tunis; Sous peine de forclusion.

2022T01090SANB2

Homologation de résolutions

SOCIETE AGRICOLE, COMMERCIALE, INDUSTRIELLE DU SUD "SACIS"

Société anonyme

Siège social : Avenue Farhat Hached - 4170 Zarzis

Capital : 150 000 Dinars

Identifiant unique (R.N.E) : 0008102Q

Suivant procès-verbal de l'A.G.O en date du 25 avril 2022, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 14/9/2022 sous le n°22702090 quittance M099234 et dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre national des entreprises le 26/9/2022 sous le n°202287124, il a été décidé ce qui suit:

- Approbation du résultat de l'exercice clos le 30/6/2021

- Quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice clos le 30/6/2021

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/6/2021

- Renouvellement de mandats des administrateurs M. Fethi Bouaouaja, Mme. Leila Bouaouaja, Mme. Fouzia Bouaouaja et la Société d'expansion touristique ZITA représentée par M. Noureddine Bouaouaja pour une période de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024

- Nomination de Monsieur Moncef Boussannougua Zammouri commissaire aux comptes pour les exercices 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 25 avril 2022, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 31/8/2022 sous le n°22701974 quittance M094270 et dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre national des entreprises le 26/9/2022 sous le n°202287124, il a été décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général Monsieur Fethi Bouaouaja pour une période de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/6/2024.

2022R02402SANB2

OFFICE NATIONAL DE l'HUILE EXPORT

Société anonyme

Au capital de 750.000 dinars

Siège social : 10 Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Registre de commerce N° : B2410892009

Matricule fiscal N° : 1086189HAM000

L'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2022 et enregistrée à la recette des finances rue de Ghandi - Tunis le 17/6/2022, quittance n°MO62984 a décidé et déposée à l'RNE le 6/10/2022 quittance n°2022F18576084 comme suit :

1/ Amendement du 1er paragraphe de l'article 28 du statut de la société comme suit :

- 1er paragraphe de l'article 28 «nouveau» : l'exercice comptable de la société commence le 1er novembre de chaque année et prend fin le 31 octobre de l'année d'après.

2022R02413SANB2

OFFICE NATIONAL DE L'HUILE EXPORT

Société anonyme

Au capital de 750.000 dinars

Siège social : 10 Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Registre de commerce N° : B2410892009

Matricule fiscal N° : 1086189HAM000

L'assemblée Générale ordinaire du 22 juin 2022, enregistrée à la recette des finances rue de Ghandi Tunis le 24/6/2022, quittance n°MO65839 et déposée au RNE le 6/10/2022 quittance n° 2022F66701004 il a été décidé ce qui suit :

1/ La désignation de l'Office National de l'Huile (en la personne de son représentant légal), Mr Tlili Faycel, Mr Ameiri Amara, Mr Hmila Mohamed Faouzi et Mr Douma Imed comme membres du conseil d'administration pour une durée de trois ans (2021 - 2022 et 2022/2023), qui prend fin après l'approbation des états financiers clôturés le 31/10/2023 ;

2/ La désignation du cabinet CMA Mabrouk Ayari comme commissaire aux comptes de la société pour une période de trois ans (2021 - 2022 et 2022/2023), qui prend fin après l'approbation des états financiers clôturés le 31/10/2023.

2022R02414SANB2

OFFICE NATIONAL DE L'HUILE EXPORT

Société anonyme

Au capital de 750.000 dinars

Siège social : 10 Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Registre de commerce N° : B2410892009

Matricule fiscal N° : 1086189HAM000

L'assemblée générale ordinaire réunie le 26 septembre 2022 et enregistrée à la recette des finances rue de Ghandi - Tunis le 29/9/2022, quittance n°MO89480 déposée au RNE le 6/10/2022 sous le n° 2022F59390667, il a été décidé comme suit :

1/ La nomination de Mr Daly Hassan Hamed membre du conseil d'administration;

2/ La nomination de Mr Daly Hassan Hamed Président du conseil d'administration;

3/ La nomination de Mr Daly Hassan Hamed Président Directeur Général de la société au lieu de Mr Smaoui Ahmed ;

4/ La délégation des pouvoirs pour le nouveau PDG, Mr Daly Hassan Hamed pour gérer la société.

2022R02415SANB2

Election du président du Conseil d'administration

Société d'Aménagement de Sfax El Jadida

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 D

Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax

Identifiant Fiscal : 0026749D/A/M/000

Identifiant Unique : 0026749D

Suivant procès-verbal du conseil d'administration de la société d'aménagement de Sfax El Jadida tenu le 23 août 2022, enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Sfax le 19 septembre 2022 enregistrement n°22804823, quittance n°M005232, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax, et conformément aux articles 208 et 215 du code des sociétés commerciales, madame Feriel Chabrak a été élue en tant que président du conseil d'administration de la société d'aménagement de Sfax El Jadida pour une durée de trois ans qui prendra fin à la date de la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les états financiers 2024, date de la fin de son mandat en tant qu'administrateur. Un exemplaire a été déposé en date du 3-10-2022 au registre national des entreprises sous le n°202291897.

2022X01188SANB2

Election du président du Conseil d'administration

Immobilière el Jadida

Société l'Immobilière El Jadida

Société anonyme

Au capital de 2.350.000 D

Siège social : Avenue des Martyrs Complexe «Sfax 2000» Sfax

Identification Fiscale : 0043451 K/P/M/000

Identifiant Unique : 0043451K

Suivant procès-verbal du conseil d'administration de la société l'Immobilière El Jadida tenu le 23 août 2022, enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Sfax le 19 septembre 2022 enregistrement n°22804824, quittance n°M005233, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax, et conformément aux articles 208 et 215 du code des sociétés commerciales, monsieur Mohamed Hédi Ayachi a été élu en tant que président du conseil d'administration de la société l'Immobilière El Jadida pour une durée de trois ans qui prendra fin à la date de la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les états financiers 2024, date de la fin de son mandat en tant qu'administrateur. Un exemplaire a été déposé en date du 3-10-2022 au registre national des entreprises sous le n°202291894.

2022X01189SANB2

"LES GRANDS ECRANS DE TUNIS CITY"

Société anonyme

Capital social : 4.650.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Tana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant unique : 1510267Y

Suivant un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10/6/2019 enregistré la Recette des Finances Le Lac - Tunis le 13/9/2022 sous le Qn°M094342 En°22707170

L'assemblée générale autorise l'ouverture d'un établissement secondaire de la société sis à Cebelet Ben Ammar, route de Bizerte - Ariana, Centre Commercial Tunis City.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises et publié le 22/9/2022 sous Bulletin n°191 et Annonce n°202284209.

2022402476SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

ASTON TECHNOLOGIES - SA

Société anonyme

Capital social : 1.663.500 Dinars

Siège social : 17, Rue Ahmed Al Boukhari - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 1565907G

Aux termes d'une délibération en date du 24/6/2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social par conversion des créances certaines liquides et exigibles d'un montant de 365.000 dinars par la création de 36.500 actions nouvelles de dix (10) dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées à la souscription. Le capital est porté de 1.298.500 dinars à 1.663.500 dinars.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant Acte reçu par Mme le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés (1er Bureau Tunis le 14/9/2022 sous En°22804036 Qn°6486).

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 24/6/2022 lequel procès-verbal a été enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 4/7/2022 (sous En°22803896 Qn°64871)

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant les noms, prénoms des souscripteurs, leurs domiciles, les nombres des actions souscrites, ainsi que les montants des versements effectués.

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, et comme en conséquence, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 Nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 1.663.500 dinars divisé en 166.350 actions de 10 dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées.

Dépôt :

Il a été déposé auprès du Registre National des Entreprises et publié le 22/9/2022 sous BORNE n°191 et annonce n°202284206

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/6/2022

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 14/9/2022

- Un exemplaire de la liste des Souscripteurs en date du 14/9/2022.

2022402477SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2/3/2022

Société Zitouna du Centre

S.A.R.L au capital social 150 000 DT

Ul : 1423405B

Siège social : Cité Olympique Bouhsina Sousse

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/3/2022 enregistré à la recette des finances des actes de sociétés de Sousse sous le numéro 22700400, quittance n°M018107, et une copie a été déposée au RNE le 20/4/2022 sous le numéro 202229074, il a été décidé :

- Augmentation du capital de la société de 150 000DT à 200 000DT suite à l'apport de Mr Anis Ben Rayana de la somme de 50 000DT

- Modification corrélative des statuts

- Nomination de Mr Anis Ben Rayana comme nouveau gérant pour une durée indéterminée.

2022S01151SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/9/2019

Société Zitouna du Centre

S.A.R.L au capital social 200 000 DT

Ul : 1423405B

Siège social : Cité Olympique Bouhsina Sousse

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/9/2019 enregistré à la recette des finances des actes de sociétés de Sousse sous le numéro 19701947, quittance n°M062366, et une copie a été déposée au RNE le 20/4/2022 sous le numéro 202229057, il a été décidé :

Approbation de l'opération de rachat par la société de toutes les parts sociales des deux associés Maher Chbil et Mr Mohamed Taieb Chbil pour un montant de 50000 DT.

Approbation de la réduction du capital social de 200000 DT à 150000 DT et modification corrélative des statuts.

2022S01152SRLB2

TEC MMP

Société à responsabilité limitée

Capital social : 11 021 000 Dinars Tunisiens

Siège social : Route de Gabès, Km 7, 3083 Sfax

RC : B2532772006

MF : 635863V

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23-9-2021 enregistré à la recette des finances Thyna à Sfax le 15-11-2021 reçu n°M033637 n° de l'enregistrement 21701392 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Sfax le 18/11/2021 sous le n° 2021110107, l'assemblée des associés, après lecture du rapport de la gérance et du rapport général du

commissaire aux comptes, approuve le rapport de gestion et les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2022X01233SRLB2

TEC MMP

Société à responsabilité limitée

Capital social : 11 021 000 Dinars Tunisiens

Siège social : Route de Gabès, Km 7, 3083 Sfax

RC : B2532772006

MF : 635863V

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25-8-2020 enregistré à la recette des finances Thyna à Sfax le 16-10-2020 reçu n°M028920 n° de l'enregistrement 20701173 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Sfax le 22/10/2022 sous le n° 202086939, l'assemblée des associés, après lecture du rapport de la gérance et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport de gestion et les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2022X01234SRLB2

Dissolution

Société LA FAMILLE

SARL au capital de 11 000,000 DT

Siège social : 52 Rue Dar Fadhel La Soukra

Identifiant unique : 1199093A

CNSS : 291942-69

Il appert du PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 16/5/2022 enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 7/5/2022 sous le numéro 22504200 quittance n°M067435 il a été décidé la dissolution volontaire et anticipée de la société et la nomination de Mr Mounir Loukil titulaire de la carte d'identité nationale n°01291561, comme liquidateur. Cette opération a été déclarée au Registre National des Entreprises en date du 02/6/2022 sous récépissé de dépôt n°202240956 publiée au bulletin n°119 en date du 15/6/2022.

A cet effet le Liquidateur invite tous les créanciers à produire leur créance dans un délai d'un mois à partir de la parution de cet avis et ce à l'adresse suivante :

1, Rue Chatt Meriam Résidence Narimane Bloc B/3ème étage App B 3- 4 Montplaisir 1073 Tunis.

Tel : 71 908 700 - Fax : 71 905 924

Mail : cabinet.feki.sami@gmail.com

2022402485SRLB2

HIM FOOD SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 Dinars

Mall Of Sousse - BP 133 - 4060 Kalaa Kebira

I.U : 1645302 C

Suivant un procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés du 8/3/2022 enregistré à la Recette des Finances Kalaa Kobra le 7/4/2022 sous Qn°23437, En°22700734 & Suivant un Acte de Cession de parts du 10/3/2022 enregistré à la Recette des Finances Kalaa Kobra.

Les associés ont approuvé la cession de parts sociales et la mise à jour des statuts.

Dont un exemplaire du P.V et de l'acte de cession ont été déposés au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1645302 C et sous dossier n°202230695 en date du 26/4/2022.

2022402487SRLB2

MAUBEUGE SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 6.000 Euros

6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1126081/V/A/M/000

Suivant un Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 10/4/2019 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène 1082 Tunis le 15/4/2019 sous Qn°M40171 En°19802200.

Les associés approuvent les Etats financiers de l'exercice clos au 31/12/2018.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de la Société «K & B Partners WORLDWIDE» représentée par Monsieur Anis Ben Abdallah en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1126081 V en date du 28/10/2019 n°901971488.

2022402488SRLB2

SAFI INTERNATIONAL SARL

Identifiant unique : 1028496/S/A/M/0

Siège social : Appartement N°3, 2ème étage, Montpellier, Immeuble Babil

Chiffre d'affaire : 50 000 Dinars

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2022, enregistré à la recette des finances Montplaisir en date de 6 septembre 2022 sous numéro 22805000, quittance n°M092982. Ce dossier a également été enregistré au Registre National des Entreprises le 8 septembre 2022, sous le numéro 202274521, Quittance n°2022F62614818. Il a été décidé l'ordre du jour suivant :

L'approbation de prolongation de mandat de Monsieur Ben Hmida Ali pour une période de dix ans avec tous les pouvoirs étendus sans limitation ni restriction.

2022402491SRLB2

SAFI SARL

Identifiant unique : 0719497F

Siège social : Appartement N°3, 2ème étage, Montpellier, Immeuble Babil

Chiffre d'affaire : 20000 Dinars

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Août 2022, enregistrée à la recette des finances Montplaisir en date de 6 septembre 2022 sous numéro 22804999, quittance n°M092978. Ce dossier a également été enregistré au Registre National des Entreprises le 8 septembre 2022, sous le numéro 202274526, Quittance n°2022F62411234. Il a été décidé l'ordre du jour suivant :

L'approbation de prolongation de mandat de Monsieur Ben Hmida Ali pour un délai de dix ans avec tous les pouvoirs étendus sans limitation ni restriction.

2022402492SRLB2

Nomination de liquidateur

Société ECONOVA

SARL au capital de 150 000 DT

Siège social : RDC Immeuble Melika rue Lac Windermere 1053 Les Berges du Lac - Tunis

I.U : 1408649G

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 Mars 2022, enregistré à la recette des finances de Soliman, quittance n°M032704, enregistrement n°22701150.

En vertu de l'annonce n°202248760 au Bulletin n°130 du Registre National des Entreprises RNE publiée en date du 30 Juin 2022.

Les associés de la société ECONOVA ont décidé la dissolution de la société et la nomination de Mr. Mohamed Amine Charfeddine, titulaire de la CIN n°07407063, liquidateur de la société.

Les créanciers de la société doivent produire leurs titres de créances au cabinet de liquidateur sis au B 31 Bloc 12B Immeuble 2001 Lac Victoria, les Berges du Lac Tunis, Tel 53 612 290 dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2022402496SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 26 septembre 2022, enregistré à la recette des finances Dahmani à la même date (reçu d'enregistrement n°22200599, quittance n°M017365) Madame Al Aicha Bent Belgessem Hamdi demeurant à 99 Cité El Hédi Chaker Dahmani ElKef a vendu à Monsieur Khaled Omran Ben Yousef Belgessem demeurant à 99 Cité Elhedi Chaker Dahmani Elkef - le fonds du commerce avec l'ensemble de ses éléments incorporels exploité au 16 Avenue Farhat Hached Dahmani 7170 ayant pour l'objet : l'usage du commerce.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours de la publication de cette annonce au JORT chez Madame Al Aicha Bent Belgessem Hamdi à l'adresse du Fonds du commerce mentionné précédemment.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien parus le 01 octobre 2022.

2022T01087FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté du 20/9/2022 enregistré à la recette des finances avenue de l'Indépendance Bardo le 29/9/2022 enregistrement n°22203704 quittance n°83804 la Société CLIM PRO SERVICES (C P S) SARL M.F n°1543670/K son gérant et Mr Mohamed Ali Zardoum a vendu à Mme Akri Bent Taïeb Righi tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente électroménager et aussi espace de l'enfant et la famille et vente des jouets sis au n°42 avenue Hédi Chaker Bardo 2000.

Toutes oppositions seront déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Essahafa du 6/10/2022.

2022T01088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI en date du 29/9/2022 sous le n° 22206689 quittance n°136454 Mrs Rayen et Iskander Merghni ont vendu toutes leurs parts du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour commerce générale sous le nom commercial «FROUFROU» sis à l'immeuble El Fel rue Mohamed Rached El Beji Ennasr 2 n°M B au profit de Mme Afifa Bent Chedly Issaoui.

Toute opposition sera déposée chez les vendeurs à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 6/10/2022.

2022T01091FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et enregistré à la recette des finances de Grombalia en date du 16/9/2022, quittance numéro M083853 numéro d'enregistrement 22204532. Monsieur Helmi Ben Mohamed Yahmadi titulaire de la carte d'identité Numéro 04815908 a vendu à monsieur Abdelkarim Ben Romdhan Bouabidi titulaire de la carte d'identité Numéro 13407456 tout le fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels «commerce appareils électroménagers» sis à rue Hédi Chaker Grombalia.

Toutes oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds vendu dans le délai légal du 20 jours qui suivent la publication au jort ; il a été publié au journal «Echourouk» le 23/9/2022.

2022R02401FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte établi le 5/9/2022 et enregistré à la recette des finances de Bardo sous le numéro 22203391 Mr Abdelwaheb Hfaiedh a vendu le fonds de commerce sis à l'avenue de la Liberté Bouchoucha Bardo à Mme Rim Oueslati toute opposition sur le prix sera effectuée au cabinet du Maître Jouini Abdelwaheb 97 avenue 20 Mars Bardo. La publication a été faite aux journaux «Achourouk et le Temps» du 02/10/2022.

2022R02409FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Moknine le 28/9/2022 sous n°22201986, quittance n°62114, Mme Aziza NASR, a vendu et cédé à son père Mr Tawfik NASR, la totalité du fonds de commerce du local destiné Drugstore avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Rue Mongi Slim Moknine. Les oppositions se font entre les mains du vendeur au local concerné sis à Rue Mongi Slim Moknine, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal El Chourouk du 5/10/2022 sous n°9562/IP222.

2022S01164FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié en date du 21/9/2022 rédigé par les notaire Naoufel Trigui et Rameh Abbessi. Monsieur Mounir Zouari CIN 01261731 demeurant à Route Mahdia Merkez Hached Sfax, déclare avoir donné à madame Thoha Fourti CIN 05388350 demeurant 4 Rue Farhat Hached Carthage Salambo Tunis la totalité du fonds de commerce Café et atelier pâtisserie nommé «Zouari» identifiant unique 0580991B sis 41 Rue Habib Thameur Sfax avec ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au journal le Temps le 02/10/2022.

2022X01231FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Aguereb Sfax le 21/9/2022 sous le n°22200881, Mr Jridi Bilel a vendu à Mr Hsini Makram, la totalité du fonds de commerce Restaurant exploité au local sis à la rue de Hédi Chaker 3030 Aguereb Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès de Mr Hsini Makram sis à la rue de Hédi Chaker 3030 Aguereb Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 28/9/2022.

2022X01235FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 14/9/2022 et enregistré à la recette des finances Rue Abou Kacem Chebbi Sfax le 16/9/2022 n°22203840 quittance n°M113009, la société OUALI NEGOCE, SUARL, ayant l'identifiant unique n°0869388k, a vendu à la société ARTS ET DECORATION «START DECO», SARL, ayant l'identifiant unique n°1361160F; la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des fournitures scolaires sis à résidence ENAFOURA appartement n°1 1er étage bloc A Nasria Sfax 3000, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de l'avocat M. Faouzi Hadj Ltaief sis à 21 Avenue Habib Bourguiba Sfax3000, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal "Assabah" du 1/10/2022 n°23457 et au journal "Le Temps" du 1/10/2022 n°15764.

2022X01236FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé conclu et signé le 22/9/2022 et enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 22/9/2022 (sous le numéro de quittance : M073811 et numéro d'enregistrement : 22204204) Mme. Mounira Bent Tijani Maalej titulaire de la C.I.N. n°01196216 délivrée à Tunis le 7/6/2016 a cédé par voie de vente à M. Mohamed Zied Ben Mansour Majdoub titulaire de la C.I.N. n°08409671 délivrée à Tunis le 22/7/1998 la totalité du fonds de commerce sis à Route de l'aéroport Km 2 n°3 Sfax exploité dans la vente des épices seulement sans nom commercial avec tous ses éléments matériels et immatériels. Toutes les oppositions se font auprès de Me. Rachad Ben Brahim (avocat) dont l'étude est sise à 49, Avenue Habib Bourguiba 2ème étage Sfax dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication de cette annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne. L'extrait de cette cession a été publié dans le journal quotidien «Assabah» du 24/9/2022 à la page 11.

2022X01238FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Matricule Fiscal : 1144196H/A/P/000

Suivant acte sous seing privé en date du 22-28/9/2022 enregistré à la recette des finances la Marsa le 29/9/2022 sous le n°22206054 - Quittance n°116986 Mr Zouhair Ben Brahim Ben Naser Mchala domicilié rue Mouhamed Ali, cité ettabak la Marsa, ouest Tunis a vendu la totalité de son fonds de commerce situé à Imam Ibn Arafa, la résidence de Nermin, la place numéro 01, la Marsa, Tunis, exploité dans le commerce la vente des volailles et ses dérivés à Mme Samia Bent Ahmed Ben Mohamed Manai domiciliée rue jaldki cité les pins la Marsa Tunis.

Le prix de vente a été consigné entre les mains du vendeur Mr Zouhair Ben Brahim Ben Naser Mchala et les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce sis à Imam Ibn Arafa, la résidence de Nermin, la place numéro 01, la Marsa, Tunis, dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié à Esabeh du 5/10/2022.

2022402473FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 29/9/2022 enregistré à la recette des finances Av de l'indépendance le Bardo le 29/9/2022 quittance n°83802 enregistrement n°22203703 Sassia Amdouni CIN n°07334791 a vendu à Sofiene Yekhlef CIN n°08312773 le fonds de commerce exploité dans le local sis au 58 Av de l'Indépendance le Bardo, les oppositions devront être notifiées à Maître Mouna Maghroum, avocate à la cour de cassation, dont bureau est au 71 Av de l'Indépendance le Bardo dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT. Cette publication est parue au journal Echourouk en date du 6/10/2021.

2022402474FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat légalisé daté le 5-10-2022 et enregistré à la recette des finances Rue Taieb Mhiri sous numéro 1087945 et enregistrement n°22204320.

Mme Olfa Belhadj titulaire de la CIN 05105048 a vendu à Mr Ezdine Zayati titulaire de la CIN 04779149, la totalité d'un fonds de commerce sis à 73 Rue Hedi Nwira 8000 Nabeul (qui est exploité à l'origine vente de prêt).

Toute opposition doit être déposée au local du fonds de commerce sis à 73 Rue Hédi Nwira 8000 Nabeul au plus tard 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 7/10/2022.

2022402484FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances de Thala en date du 18/7/2022 sous le n°22200882 - quittance n°M017127, Madame Rim Bent Mohamed Taoufik Sehili, titulaire de la CIN n°05182497, a vendu, au profit de Monsieur Ridha Ben Ali Ben Mohamed Bellamine, titulaire de la CIN n°02648234, représenté par Monsieur Lamine Ben Ali Ben Mohamed Bellamine, titulaire de la CIN n°02629938 agissant en vertu d'une procuration, la totalité de sa quote-part, soit la moitié, du fonds de commerce consistant en un café connu sous la dénomination «Café Ennafoura» sis à l'avenue Habib Bourguiba, Thala, ayant obtenu une autorisation d'exploitation sous la première catégorie par décision du gouverneur du Kasserine en date du 6/11/2002.

Les oppositions seront reçues à la demeure de la venderesse, Mme Rim Sehili, sise au n°62, rue Jawaher Lei Nehru, Montfleury, Tunis, dans les 21 jours suivant la parution de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été publié au journal «Le Quotidien» du 8 octobre 2022.

2022402495FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Il appert qu'en vertu d'un ASSP signé le 4/10/2022 et enregistré à la recette des finances Cité Etadhamen sous n°22204011 quit 084789, la Société MONDECO Sarl, RNE 1420894V, MF 1420894V ayant son siège social à route de Téniour km 0,5 - Sfax, a cédé la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce du meuble, sis au local commercial situé à la route de Bizerte km 7 Mnihla Ariana avec l'ensemble de ses éléments matériels corporels et incorporels à la Société BEJAOUI de Transport suarl, RNE 01028455, MF 01028455A/M/000 ayant son siège social à Cité Ali Bourguiba - Cité Rafeha - Ariana.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du rédacteur de l'acte 20 jours à compter de la publication de la présente au domicile élu pour la réception des oppositions à l'étude de maître Sami Kotti avocat au 2bis, rue du Khartoum Tunis Belvédère 1002.

Cette annonce est publiée au journal «Le Quotidien» paru le 7/10/2022.

2022402497FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Il appert qu'en vertu d'un ASSP signé le 21/9/2022 et enregistré à la recette des finances bureau 2 Kébili n°22204008 quit 021149, Messieurs et dames Taoufik Bel Hadj Ali, Houda Bel Hadj Ali, Jezia Marzouki, Souad Marzouki, Salima Marzouki et Amina Marzouki ont cédé la totalité du fonds de commerce exploité dans la profession de Pharmacie, sis au local commercial situé à l'avenue Ennasr Kébili Sud avec l'ensemble de ses éléments matériels corporels et incorporels à Monsieur Aymen Ben Mohamed HELALI titulaire de la CIN n° 09122437 demeurant résidence «jinene » appartement «C 25» Jardins de Carthage - Tunis.

Les oppositions doivent être formulées 20 jours à compter de la publication de la présente au domicile élu pour leur réception à l'étude de maître Sami Kotti avocat au 2bis, rue du Khartoum Tunis Belvédère 1002.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien paru le 6/10/2022.

2022402498FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP rédigé en date de 8/9/2022 par Me Mohamed Ben Taher Mkhinini, Avocat ayant son étude à l'av. Mohamed Maarouf Sousse, enregistré à la recette des Finances rue Farhat Hached Msaken en date du 15/9/2022 sous le n°22302877 quittance n°M103160 Mohamed Ben Ali Romdhane, titulaire de la carte d'identité nationale n°02944625, demeurant au 12 Route du lycée secondaire Msaken Ouest Sousse, loue à Ghazi Houimel, titulaire de la carte d'identité nationale n°02939869, demeurant à 2 rue Khaled ebn Iwalid Msaken Est Sousse la totalité du fonds de commerce à cité commerciale Msaken Sousse consistant en un café dénommé «Café la Victoire» et cela pendant une période de trois (03) ans renouvelable, du 01 juillet 2022 au 30 juin 2025. Les oppositions seront acceptées dans un délai maximum de 20 jours débutant de la date de cette publication et c'est auprès du rédacteur du contrat Me Mohamed Ben Taher Mkhinini, Avocat ayant son étude à l'av. Mohamed Maarouf Sousse. Cette annonce est publiée dans les deux journaux Chourouk et Le Quotidien pour le jour de 24 septembre 2022.

2022S01154FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 27-9-2022 enregistré à la recette des finances rue Farhat Hached Msakin le 27-9-2022 sous le n°22303009 Quittance n°106459 Mr Sgayar Nabil titulaire de la CIN 05511587 loue à Mr Gaiich Mourad la totalité du fonds de commerce sis à rue de l'Indépendance MSEKIN Est exerçant actuellement vente de meuble pour une période déterminée à compter du 27-9-2022 jusqu'à 27-9-2025.

Cet avis a été publié dans les journaux la Presse et Essahafa le 4-10-2022.

2022S01156FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 12/9/2022 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 27/9/2022 sous le n°22303225 quittance n°M052478, Madame Bochra Ghattas CIN n°01534334 suivant procuration enregistrée à la recette des finances de Bizerte le 6/9/2022 quittance n°M070736 a loué le fonds de commerce sis au 19 Rue d'Alger Imm. Amenkal 7000 Bizerte pour le commerce de linge domestique et literie à la société Batoul al chem Suarl matricule fiscal 1775969Q pour une durée de quatre ans à partir du 01/10/2022.

Les oppositions doivent être remises entre les mains du locataire dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 6/10/2022.

2022402475FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé datant du 30/3/2022 enregistré à la recette des finances de Cité Administrative Ariana sous le n°22304416 Quittance M115712, Mr Abdelaziz Aguerbi a loué à Mme Meriam Oualha, la totalité du fonds de commerce affecté à l'activité de vente des articles parapharmaceutiques, sis au 84 avenue Habib Bourguiba Ariana Les oppositions doivent être présentées entre les mains de la locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

2022402482FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance Libre)

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Thameur le 26/04/2022 sous le n° d'enregistrement 22301295 quittance M032113 Mme Fathia El Barnat épouse Bessalah titulaire de la C.I.N n°00337549 a loué en gérance libre à la société TUNIGAMEBETS représentée par son gérant Mr. Mohamed Amine Al Abide la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux sis au magasin n°1 R.D.C. du complexe «INTISSAR» 2 rue Mustapha Abdesselem Menzeh5 Ariana destiné pour les activités de l'informatique.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 8 octobre 2022.

2022402483FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association tunisienne des études et des recherches administratives.

Siége social : Route de Gabès klm 8, Aien Fallat, Thyna, Sfax.

Sujet : Scientifique et culturel.

Objectifs :

- Améliorer les compétences en matière de droit administratif et des sciences administratives.

- Organisation des colloques nationaux et internationaux en matière de droit administratif et des sciences administratives.

- Echange des compétences et des experts en matière administrative entre les acteurs en matière administrative.

- La publication des études et des livres en matière de droit administratif sous le nom «Etudes en droit administratif».

Les membres fondateurs :

- Président : Fiars Loukil.

- Secrétaire général : Karim Mnefki.

- Trésorière : Marwa Boukattaya.

2022T01092APSF1

Constitution d'une association

Le nom : Culture et arts

Adresse : Rue Al-Mutanabbi cité Al-Amal quartier 2 - Fouchana - Ben Arous.

Objectifs :

- Contribuer à l'organisation d'événements communs avec les institutions et structures culturelles publiques

- Nouer des relations avec des associations similaires ayant des buts nationaux et étrangers, dans le respect des lois et règlements en vigueur dans ce domaine

- Participation à des festivals et événements culturels de toutes sortes.

Membres : Saida Samad / Aymen Teffaha

- Président : Mabrouk Teffaha

- Trésorière : Fawzia Al-Mahri

- Le secrétaire général : Amen Allah Teffaha.

2022R02404APSF1

Constitution d'une association

Conformément au visa de l'état de Gabès numéro 04 en date du 15 août 1983, l'association a été constituée :

Nom de l'association : Stade Sportif Zaratien

Siège : Avenue de l'Environnement ZARAT 6026 Mareth Gabès

But de l'association : Sportif

Objectif : Former et encadrer les jeunes et développer leurs compétences en football

Code fiscal : 10323222 Z

Président de l'association : Laghmanie Hsen

Fondateur de l'association : Zeebi Abdoullah.

R02444APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : les fans de la maison de culture Matmata Nouvelle

Adresse : La maison de culture Matmata Nouvelle rue Mahmoud El Mesaadi Nouvelle Matmata - Gabès.

Contribuer à la mise en place de la Maison de la Culture et contribuer à ses activités Coopérer avec toutes les institutions culturelles et participer à des événements liés à la culture.

Favoriser le développement culturel de la région en s'ouvrant sur son environnement extérieur

Intensifier la coopération et le partenariat avec la société civile et les institutions publiques et contribuer à leurs activités et événements culturels.

Consolider le bénévolat et la culture environnementale chez les pionniers de la Maison de la Culture et leur apporter diverses connaissances scientifiques

Membres :

- Président de l'association : Boumdin Ayadi

- Secrétaire générale : Maram Whichi

- Trésorière : Fatma Zidi.

2022402478APSF1

Constitution d'une association Culturelle

Nom : Association le COMPAGNANT DES AMIS DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE GABES

Siège social : Bibliothèque Régionale de Gabès Rue Tayeb Mhiri 6000 Gabès.

Objectifs :

- Encourager les enfants et les adultes à lire

- Participation à la revitalisation de la Vie culturelle et d'intérêt générale.

Présidente : Zohra Najar

Secrétaire générale : Karima Hchaichi

Trésorier : Amor Baoud.

2022402480APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires «RESIDENCE FARES»

Suivant p.v daté du 13-02-2022 enregistré à la recette des finances RADES le 15-3-2022 sous le n°22700698 quittances n°M020482, les copropriétaires de la résidence "FARES" - Sise à Radés Melian, ont élu Mr Khalil Bouziri comme nouveau président du syndic des copropriétaires, et ce pour le mandat allant du 13/02/2022 au 12/02/2023 et lui accorder plein pouvoir de représenter le bureau de syndic auprès des pouvoirs publiques, les tribunaux, la poste, les banques, la CNSS et toute autre administration ou prestataire de service et ce conformément à la loi.

2022R02405APSF2

Election du Syndicat de la Résidence Imen Mourouj 6

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale élective tenue à la résidence «Imen» bâtie sur le lot AFH HC 46 situé à El Mourouj 6 en date du 9/01/2022 enregistré à la recette des finances de Bir Kassaa le 18/01/2022 sous le n°22700060 quittance n°M003303 et par décision de la Municipalité d'El Mourouj du 22/4/2022 sous le n°22//2898.

Il a été décidé l'élection du bureau de syndic comme suit :

- Président de syndic : Mr. Sami Dhbaibi

- Secrétaire générale de syndic : Mme. Samia Ben Abdelhamid

- Trésorier : Mr. Anis Aloui

- Vice-président : Mr. Sami Ben Ammar

- Vice Trésorière : Mme. Hanen Mhadheb

- Siège social : Résidence Imen Mourouj 6

- Et ce pour un mandat d'un an à partir de la décision de la municipalité d'el Mourouj soit le 22/4/2022.

2022R02408APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Le poursuivant : Les héritiers du feu Bilel Bayar :

- Son père Fehri Ben Sadok Bayar, titulaire de la C.I.N n°01730868, demeurant à la rue des Orangers Nabeul.

- Sa mère Nabiha Bent Mohamed Sokah, titulaire de la C.I.N n°01648024, demeurant à la rue des Orangers Nabeul.

L'adversaire : Noomene Ben El Kileni Bouthriwa, titulaire de la C.I.N n°05117961, demeurant à Garaat Sassi Korba gouvernorat de Nabeul.

L'avocate : Maître Narjes Hamdi Avocate à la cour de cassation, son cabinet sis à 110, Avenue Hédi Chaker Imm Hichri, Nabeul.

M.F : 000/P/A/571280/Z.

Désignation des immeubles :

- Immeuble 1 : 6181.3281 parts indivises d'une superficie de 6181.3281 m², du titre foncier n°574324 Nabeul dit «Moufida IX», situé à Garaat Sassi Korba gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 04 Hectares 19 Ares 10 Centiares, divisée en 41910 parts, constitué d'un terrain composé des parcelles n°95, 157, 160, 161, 165, 169 et 190, détaillées comme suit :

- Parcelle n°95 : d'une superficie de 5568 m², constituée d'un terrain agricole dont la façade principale s'ouvre sur un chemin agricole.

- Parcelle n°157 : d'une superficie de 2192 m², constituée d'un terrain agricole dont la façade principale s'ouvre sur un chemin agricole.

- Parcelle n°160 : d'une superficie de 5703 m², constituée d'un terrain agricole planté d'oliviers dont la façade principale s'ouvre sur un chemin agricole.

- Parcelle n°161 : d'une superficie de 02 Hectares 03 Ares 80 Centiares, constituée d'un terrain agricole dont les façades nord-est, sud-est et sud-ouest s'ouvrent sur des chemins agricoles, et comprenant dans son coté nord-ouest un vieux local à usage d'habitation, et dans son coté nord-est des oliviers.

- Parcelle n°165 : d'une superficie de 3282 m², constituée d'un terrain agricole comprenant une écurie, dont la façade principale s'ouvre sur un chemin agricole.

- Parcelle n°169 : d'une superficie de 1124 m², constituée d'un terrain agricole dont les deux façades nord-est et sud-ouest s'ouvrent sur deux chemins agricoles.

- Parcelle n°190 : d'une superficie de 3673 m², constituée d'un terrain agricole planté d'oliviers dont la façade principale s'ouvre sur un chemin agricole.

- Immeuble 2 : 720.5595 parts indivises d'une superficie de 720.5595 m², du titre foncier n°623488 Nabeul dit «Etakadom» situé à Garaat Sassi Korba gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 01 Hectare 39 Ares 51 Centiares, divisé en 13951 parts, constitué d'un terrain composé des parcelles n°20, 26, 32, 154, 253 et 316, détaillées comme suit :

- Parcelle n°20 : d'une superficie de 6748 m², constituée d'un terrain agricole labouré.

- Parcelle n°26 : d'une superficie de 1918 m², constituée d'un terrain agricole labouré dont la façade principale s'ouvre sur un chemin agricole.

- Parcelle n°32 : d'une superficie de 2945 m², constituée d'un terrain agricole dont la façade principale s'ouvre sur un chemin agricole.

- Parcelle n°154 : d'une superficie de 1438 m², constituée d'un terrain agricole.

- Parcelle n°253 : d'une superficie de 769 m², constituée d'un terrain semi-rectangulaire avoisinant une voie ferrée abandonnée.

- Parcelle n°316 : d'une superficie de 733 m², constituée d'un terrain agricole de forme rectangulaire.

Mise à prix :

- Immeuble 1 : Deux cent soixante dix-huit mille cent cinquante neuf Dinars 765 Millimes (278.159,765).

- Immeuble 2 : Dix-huit mille treize dinars 988 Millimes (18.013,988).

La mise à prix de la totalité des parts objet de l'adjudication : Deux cent quatre vingt seize mille cent soixante treize Dinars 753 Millimes (296.173,753).

Visite des immeubles objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur le lieu même.

Date et lieu de l'adjudication : Le Mercredi 9/11/2022 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul à partir de 9h.

Observation : Tout enchérisseur intéressé doit consigner le tiers du prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire invocable et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur de Nabeul.

2022R02406VEPA1

Vente aux enchères

Me. Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Téi : 72.214.173/94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, son identifiant unique au registre national des entreprises, numéro M0000221, son siège social sis à Av. Mohamed V Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ La débitrice concernée par la saisie: Madame Fatma Bent Said BOULSEN, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN numéro 05079277, employée dans un hôtel, domiciliée au 2 Rue Thraya- Djerba Médenine, faisant élection de domicile en l'étude de son avocate Me Thouraya Houri Attia, sise au 03 Rue de Palestine - Lafayette - Tunis, conformément à un procès-verbal de signification d'élection de domicile, sous le numéro 1577, signifié par l'huissier de justice Me Sonia Yahoub en date du 18/02/2020 (en sa qualité de débitrice hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est situé à Bab El Falla près l'hôpital militaire et la Rue Bab El Falla numéro 147, qui est une zone populaire à ancienne construction. Le bien immobilier est un appartement sis au rez-de-chaussée, dans un immeuble sis à la Rue Bab El Falla, objet du titre foncier numéro 62740 Tunis dénommé «Sadok» d'une superficie de 44 m² est composé d'un salon situé directement à l'entrée et à droite de l'entrée une petite cuisine, une salle d'eau, à gauche deux chambres à coucher communicantes.

La construction est très ancienne, délabrée et inhabitable et par conséquent n'est pas exploitable du côté technique et nécessite des réparations, les murs sont en brique et la dalle est ferati avec des piliers en béton pour quelques-uns et le parterre est en carreaux anciens, les fenêtres et les portes sont en bois ancien, la porte extérieure qui ouvre sur une allée sur lequel sont bâtis les appartements dans le même immeuble, sachant que le réseaux d'assainissement qui traverse l'allée menant aux appartements voisins est délabrée avec des trous et des éviers non couverts et il est difficile de passer à l'appartement en signalant que la superficie couverte de l'appartement est de 50 m², y compris les murs extérieurs. Le bien comprend aussi l'exploitation dans une partie du séchoir commun de l'immeuble.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix total est évalué à cinquante et un mille et sept cent soixante-seize dinars et 865 Millimes (51.776 d865), auquel seront ajouté les frais et les honoraires fixés.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le mardi huit novembre deux mille vingt-deux (8-11-2022) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours, afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022R02418VEPA1

Vente aux enchères publiques

1/ Créancier saisissant : Mohsen Ben Saleh, Avenue Fedden el forn, Teboulba, CIN : 06767433

2/ Débiteur saisi : Sabri Ben Ali Lefkih, rue Ibn Khaldoun - Teboulba, CIN : 06917330

3/ Avocat poursuivant : Maître Nsira Samia, Avocate, Avenue Hbib Bourguiba Moknine. M/F : 1091571/T.

4/ Immeuble mis en vente : Terrain sis à Rue Mahbouba Soussia Teboulba d'une surface de 200 mètres carrés, délimité /nord : Ridha waz / est : collège Bourguiba Tboulba / ouest : Rue Mahbouba Soussia ; sud : Safa Fkih et Ahmed Fkih.

5/ Mise à prix de l'immeuble saisi : fixé à 346. 500.000 dinars, prix sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de vente : Mercredi 9/11/2022 à neuf heures du matin devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir.

7/ Visite de l'immeuble :

Tous les jours de la semaine pendant les heures de travail.

Participation aux enchères : se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2022S01153VEPA1

Vente aux enchères publiques

1) Poursuivant : Jguirim Mouna, demeurante à Rue Kouria Sayeda.

2) Partie saisie : Bou Afsoun Mohamed Salah, demeurant à Avenu Ettihad El Maghreb El Arabie - Jemmel.

3) Avocat poursuivant : M Kbairer Khmaies - Av H. Bourguiba Jemmel.

4) Immeuble mis en vente : La totalité d'un lot de terrain agricole situé à Jemmel objet du titre foncier n° 76031 - Monastir composé de deux lots n°72 -73 d'une superficie de 8159 m².

5) Mise à prix : cent soixante quatre mille cinq cent cinquante sept dinars (164 557,000).

6) Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Monastir le 9 novembre 2022 à partir de 9 h du matin au palais de justice Monastir.

7) La visite de l'immeuble : Peut s'effectuer durant toute la semaine pendant l'horaire administratif.

2022S01155VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : M'Hamed Ben Abdelghani Mansour, demeurant à Rue Ibn Zaidoune N° 2 Ksar Helel.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, matricule fiscal n°371670 X.

Désignation de l'immeuble saisi : La totalité de l'appartement sis au 2ème étage d'un immeuble sis à rue Brahim Saidaine Ksar Helel et qui comporte (4) chambres, salon, une cuisine, une salle de bain d'une surface de 192 m².

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 124080 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 9/11/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2022S01157VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis.

- Partie saisie : Hassen Ben Ahmed Ahmed, demeurant à Rue de l'Environnement, Ksibet Sousse, CIN n°06750070.

- Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670/ X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°86902 Monastir d'une superficie de 186 m², dénommé «HASSEN AHMED» sis à Menzel Fersi Moknine.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 84 678 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 9/11/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2022S01158VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis.

- Partie saisie : Mourad Ben Mohamed Nabi, demeurant Skanes Monastir, CIN n°00768424.

- Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670/ X.

- Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises (145,906/667) du titre foncier n°40 Monastir d'une superficie de 667 m², dénommé «EL AICH» sis à Rue de la mosquée Zone Skanes Monastir.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 83 907 D 981 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 9/11/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2022S01159VEPA1

Vente par adjudication aux enchères suite à un jugement de licitation

L'avocat chargé de la poursuite :

Maître Najah Achour Ben Latifa 3-5 Rue Elkoubine Moknine.

La poursuivante : Dhouha Bent Saleh Chakroun, ingénieur, élisant domicile au bureau de son avocat Najah Achour Ben Latifa sise à Moknine 3-5 rue elkoubine.

Le poursuivi : Adel Ben Ahmed Sassi, gérant d'une société, demeurant à Tunis rue n°10 elkartagiine El Manzah 5 - Tunis.

Immeuble objet de la vente :

La totalité du local situé à rue Jordan Moknine contenant un rez-de-chaussée et un premier étage n°68 d'une superficie totale de 290 m² objet de la construction du rez-de-chaussée qui se compose d'un grand et petit salon, d'une cuisine et un bloc sanitaire et de la construction du premier étage qui se compose de deux chambres, un bloc sanitaire et un hall contenant les réseaux d'installation de climatisation.

Ce local est limité par :

Au Sud : logement Salem Khalifa Sassi et sa femme Yeza Mrassi en partie et la maison Abdelhamid Guibane.

A L'est : Une voie publique de 10 mètres de largeur.

Au Nord : Moncef Salem Belhaj Khalifa Sassi.

A L'ouest : Chadlia Mrassi et Mouhamed Sassi chacun en partie et Miled Hassayoune.

Mise à prix : Elle a été fixée à deux cents cinquante sept milles sept cents cinquante Dinars (257.750.000D) selon l'expertise établie en date du 23/02/2022 par l'expert judiciaire Mr Mouhamed Elatti en vertu de l'ordonnance sur requête n°81797 en date du 28/10/2021 émise par le président du tribunal de 1ère instance de Monastir.

Date et lieu de la vente : Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 9/11/2022 à partir de 9 H du matin devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir.

La visite de l'immeuble se fera chaque jour aux heures administratives.

Pour plus de renseignement s'adresser à l'étude Maître Achour Najah avocat poursuivant à son adresse sise au 3-5 Rue El koubine Moknine ou prendre communication du cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir.

Remarque : Ne pouvant participer à l'adjudication que les personnes qui auront consignées le tiers de la mise à prix et sans consignation pour les propriétaires à l'indivise dudit local.

Et ce conformément au dernier alinéa de l'article 425 de cpcc.

2022S01160VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant rue Houland n°3 Tunis, Immatriculée au RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur, Wajdi Ben Rezig Thabet, Titulaire de la CIN n°07589822 demeurant à la rue Ben Alaya Souk Lahad Sousse et / ou rue des Poètes Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété Objet du Titre Foncier n°54515 Monastir, parcelle n°84 située à Zeramdine Monastir, lotissement SNIT, d'une superficie total de 115 m², consistant en un terrain nu destiné à la construction d'habitation R+2.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 9/11/2022 à 9h.

Mise à prix :

Dix mille trois cents cinquante Dinars (10.350,000 D), après rabaissement de 40% avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S01161VEPA1

Vente aux enchères suite à une saisie immobilière après la baisse du prix

L'adjudication aura lieu le lundi 14 novembre 2022 à 9h et les heures suivantes, à la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Kasserine,

Le poursuivant : Mohamed Ezzine Ben Hédi Selmi, ouvrier, domicilié à Ezzirek, Jelma Sidi Bouzid, élu domicile au cabinet de son avocat Maître Mabrouk Selmi, sis à avenue Ahmed Tlili Sidi Bouzid.

Les débiteurs saisis :

1- Noureddine Ben Lamari Ben Hosni Hosni.

2- Moez Ben Mehrez Hosni.

Ouvriers, domiciliés au secteur Khmouda, Foussana - Kasserine

La mise à prix : Le montant de l'adjudication est établi sur la base du prix d'ouverture après réduction du prix de 40%, estimé à quatre-vingt-seize mille cent quatre-vingts dinars (96.180d.000) outre les frais de justice supplémentaires qui seront déterminés le premier jour, sachant que les frais ont été tarifés en première séance à la somme de quatre mille trois cent soixante-quinze dinars et 583 millimes (4.375d.583).

L'immeuble objet de l'adjudication : Consiste en un local résidentiel, situé à Khmouda, Foussana, couvrant une superficie de 206 m², limité du côté ouest Moncef Hosni, du côté est Zaara Hosni, du côté sud Abdessalem Hosni et du côté nord Abdessalem Hosni.

Le dit local résidentiel est composé d'une entrée, un hall, un salon, trois chambres, une cuisine ouvrant sur une véranda latérale, une salle de bain ses murs extérieurs sont en pierre avec des charpentes en béton armé, des colonnes ont été érigées à l'intérieur du bâtiment sur des fondations en béton armé, les unes avec les autres portant le toit, qui est également en béton armé, au milieu de celui-ci se trouvaient des briques "Hordy".

Les murs intérieurs sont construits en brique, revêtus et peints de l'intérieur et de l'extérieur.

Le sol est en carrelage, les portes et fenêtres sont construites en bois, la cuisine est entièrement équipée : Un levier de cuisine et une table de cuisine en céramique. Le sol de la cuisine est en marbre. Les murs de la salle de bain sont construits en faïence. La salle de bain est équipée d'un lavabo pour laver les vaisselles et table, les murs sont recouverts de carreaux de porcelaine peinte, et le sol est en marbre, la salle de bain ses murs sont recouverts de carreaux de porcelaine peinte, équipée d'une baignoire, d'un lavabo et d'une toilette et le sol est en marbre.

Il est à noter que le dit local résidentiel est équipé de l'électricité et de l'eau potable, avec une partie vide avec 4 mètres qui entourent tout le bien.

Attendu que, l'expert délégué en vertu de l'ordonnance n°1017 du 19/7/2022 à l'épreuve complémentaire a constaté que la valeur du bien inspecté, comprenant le terrain 144.200.000d et la valeur de l'immobilier menant à l'immeuble objet de l'adjudication variait de cent mille dinars (100. 000.000 d) à cent quatre vingt mille dinars (180.000.000 d).

Attendu que, l'expert, M. Abdelkhalek Hamdouni, expert de loyer, en vertu de l'ordonnance n°1018 du 19/7/2022, a vérifié que la valeur du loyer de l'immeuble objet de l'adjudication par mois est de quatre cent quatorze dinars 414.000 d, ce qui équivaut à l'année à quatre mille neuf cent soixante huit dinars (4.968, 000 dinars), objet de l'inscription d'une saisie-exécution immobilière sur le local résidentiel non immatriculé, appartenant aux débiteurs saisis qui ne sont pas en mesure d'honorer la dette dû au poursuivant, estimée à quatre vingt quinze mille dinars (95.000.d000), selon l'acte exécutoire établi par Hédi Marouani, huissier de justice, PV n°13684 du 6/6/2022.

Il a été autorisé de réduire le cours d'ouverture dans la limite de 40%, qui devient le prix d'ouverture quatre-vingt-seize mille cent quatre-vingts dinars (96.180.d000), pour consulter

le cahier des charges, vous devez vous adresser au greffe du Tribunal de Première Instance de Kasserine, chambre des Ventes Immobilières, pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Maître Mabrouk Selmi, Avocat poursuivant, sis à l'avenue Ahmed Tlili - Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Il est possible de visiter le bien durant toute la semaine de 10h AM jusqu'à 16h PM ou de contacter le cabinet de l'avocat chargé du suivi. Toute personne souhaitant enchérir devra mandater un avocat et assurer un tiers des dits prix d'ouverture et fournir un reçu le jour d'adjudication ou présenter un chèque attestant de la disponibilité de son solde ou une garantie bancaire irrévocable, et n'accepte pas aux enchères seulement par un avocat.

2022S01162VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Sohir Ben Ghalba

Avocate

19 Rue Docteur Moro Sousse

M.F : 0756973 X

Le poursuivant : Fouzia Bent Hedi Ibn Belgacem, son domicile à l'étude de son Avocate Maître Souhir Ben Ghalba, 19 Rue Docteur Morou Sousse.

Partie poursuivie : Tijani Ben Mahjoub Fatoum, Retraité, CIN n°03911560, demeurant à Oued Sidi Kacem Rue n°2342 Cité Laouina Sousse.

Avocat chargé des poursuites : Maître Souhir Ben Ghalba, 19 Rue Docteur Moro Sousse.

L'immeuble mis en vente : 1/2 de l'immeuble, non matriculé : une maison au rez-de-chaussée constituée de : - couloir + cuisine + salon + hall + 3 chambres + salle de bain + Terrasse découverte et escaliers, d'une superficie : 154 m², construite sur un terrain de 170 m², sis à Oued Sidi Kacem Rue n°2342 Cité Laouina Sousse.

Mise à prix : Soixante et onze mille sept cent dinars (71.700,000 dt).

Date de l'adjudication : Jeudi 10/11/2022 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sousse.

La visite de l'immeuble : Se fait pendant les heures du travail administratif.

Pour plus de renseignements et pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sousse ou à l'étude de l'avocate poursuivante.

Pour participer aux enchères il faut consigner à la trésorerie générale, le 1/3 du prix d'ouverture, ou présenter un chèque certifié par un avocat à la cour d'appel et pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2022S01163VEPA1

Vente Immobilière aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, ayant domicile élu à Etude Maître Olfa Gharbi 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar 3 Tunis (créancier saisissant).

La partie saisie :

Monsieur Safouane Ben Abdelfatteh Ben Mohamed Farroukh, Tunisien, C.I.N n°05586119, gérant de société, marié sous le régime de la communauté des biens à Madame Houda Ghram, C.I.N n° 05586119, travail non précisé, demeurant au 39, Rue de Béja Sousse, cautions solidaires et hypothécaires de la société D'AGRICULTURE MODERNE, SARL, siège social à Zaarna Kalaa Kébira Sousse, RC n°B91170722011 Tib 1ère instance Sousse 2, identifiant unique n°1217413A (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant dans la société professionnelle d'avocats «Internationale Avocats Conseils» 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

La totalité de la propriété dénommée «SAIDA 306» objet du titre foncier n°24983 Sousse situé à la Zaarna, Kalaa Kbira, Sousse, à usage Agricole, superficie totale 01 H 29 A 20 C, c'est un complexe agricole et touristique d'Hébergement et de loisirs avec une superficie bâtie de 1089 m² composée d'un espace de séminaires et de réunions et un hébergement sur 2 étages composés de 10 suites, un grand salon salle à manger au rez-de-chaussée et 4 toilettes plus 4 chalets en bois sur 172 m² le tout ouvrant sur une piscine avec terrasse avec de vastes espaces verts et 33 pieds d'oliviers et palmiers de différents âges.

Mise à prix : un million huit cent dix sept mille deux cents dinars (1.817.200 D, 000).

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 7 novembre 2022 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Sousse 2.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2022402486VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture des travaux de liquidation SOCIETE PRO FRUITS

RC : B0747152004

MF : 822540XNM000

CNSS : 158190-80

Route de Tunis, km 5, Soliman

Il appert du jugement n°238 rendu par le tribunal de première instance de Grombalia en date du 13 juillet 2022, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de la société.

2022R02403VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Clôture de liquidation et arrêté définitif de l'activité

THE PARTNERS CONSULTANTS

SARL en cours de liquidation

Au capital de : 2 000 dinars

Siège social : Rue du Lac Lochness-Imm Les Arcades - Les Berges du Lac

Identifiant unique : 1181526P

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 12 septembre 2022 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis le 16/9/2022 sous le n°22707314 quittance n°M095554, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation et l'approbation du rapport du liquidateur relatif à la clôture de liquidation et des comptes définitifs de la liquidation, donner quitus entier et définitif et sans réserve au liquidateur et la radiation de la société au niveau du registre national des entreprises.

Un exemplaire du procès-verbal sus indiqué ainsi que du rapport de liquidateur et les comptes de liquidation ont été déposés au centre du registre national des entreprises en date du 3/10/2022 sous n°202291335.

2022402472SANB2

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière Industrielle du Nord

Société anonyme

Au capital social : 6.600.000 DT

Identifiant Unique : 1071359 F

Av. Taeib M'hiri - Bâtiment Société des Foires de Siliana 6100 Siliana

Messieurs les Actionnaires de la Société de Promotion Immobilière Industrielle du Nord «SOPINO» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 01 Novembre 2022 à 11H30 au bureau de Tunis sis à 10 rue de Syrie Tunis (ex siège de la BAD), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1-Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021

3. Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 et approbation des états financiers de l'exercice 2021 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

4. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du Comité de dépouillement et de pilotage au titre de l'exercice 2021.

7. Approbation de la cooptation d'un nouvel administrateur.

8. Pouvoir.

2022402479SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

MEDITERRANEAN AIR SERVICE

S.A au capital de 3.000.000 dinars

Rue du Lac de Côme Les Berges du Lac

IU : 0601729 F

Tél : 71 861 737

Messieurs les actionnaires de la société MEDITERRANEAN AIR SERVICE, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra à titre exceptionnel au siège de la société sis aux Berges du Lac rue du Lac de Côme, le 8 novembre 2022 à 11 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examiner la réserve formulée par l'assemblée générale tenue le 23/6/2022 relative au rapport spécial du commissaire aux comptes.

2022402481SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES CARRELAGES & PREFABRICATIONS DU SUD (C.P.S)

Société anonyme

Au capital de 1.988.019 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - 6071 Gabès - Port

Matricule Fiscal : 003605 N/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Société les Carrelages et Préfabrications du Sud (C.P.S), sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 31 octobre 2022 à 10h, au siège social de la société, sis à la Zone Industrielle 6071 - Gabès - Port, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen du Rapport du Conseil d'Administration sur les exercices 2020 et 2021,

2) Examen du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les Exercices 2020 et 2021,

3) Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Opérations visées à l'article 20 des statuts de la Société (article 200 du Code de Commerce) et approbation de ses conclusions,

4) Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021,

5) Affectation des Résultats des Exercices 2020 et 2021,

6) Quitus au Conseil d'Administration,

7) Questions diverses.

2022402502SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar (STKE)

Société anonyme

Capital social : 122.661.900 Dinars

Siège social : Les Berges du Lac 2, Zone 5, lotissement Al Nakhil, Cité Les pins, lot n° : 3/5 /3 les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 0083570N

Le Conseil d'Administration de la Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 31 octobre 2022 à 10 Heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des conventions règlementées, mentionnées dans l'article 200 du code des sociétés commerciales;

2- Pouvoirs pour formalités.

2022402506SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Héritiers Eleuch Salah annoncent qu'ils possèdent un terrain de 540 m² à Sfax entre Route Djel et Maison Roumi km 8 effectuer par l'acte d'achat qui a été fait le 18/11/1982 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X01232DIVD2

Déclaration de perte de titre foncier

Suivant déclaration de Mr Amiri Ali titulaire de CIN n°01505827 que les deux titres fonciers n°84318 / 07 qui concerne le titre n°30230 Bizerte est perdu, et toute personne qui le trouve contacte l'adresse suivante : 66 Av Habib Bourguiba 7030 Mateur Bizerte.

Pièce jointe un certificat de perte n°1305 du 22/9/2022 de la police de Mateur.

2022402489DIVD2

Déclaration de perte de titre foncier

Suivant déclaration de Mr Amiri Ali titulaire de la CIN n°01505827 que le titre foncier n°84321 / 07 qui concerne le titre n°14893 Bizerte est perdu, et toute personne qui le trouve contacte l'adresse suivante : 66 Av Habib Bourguiba 7030 Mateur Bizerte.

Pièce jointe un certificat de perte n°1306 du 22/9/2022 de la police de Mateur.

2022402490DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

L'annonce n°2022 RO0912FCCC2 parue au journal officiel sous le numéro 45 en date du 15/4/2022 pages 942-943 :

A ajouter la durée du contrat : Date du début 01/01/2022 et date de fin 30/4/2022.

2022R02417RECZ9